

Orne

ouest-france.fr du mardi 21 avril 2020

Quotidien Ouest-France du mercredi 22 avril 2020

595 mots

Carte scolaire dans l'Orne : le désaccord persiste

Lundi, les membres du conseil départemental de l'Éducation nationale ont voté contre la répartition des moyens proposée pour la rentrée 2020 dans les premier et second degrés.

Le bras de fer a commencé il y a plus d'un mois. Il s'est achevé par un désaccord unanime lundi. La carte scolaire ornaise présentée lors du conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) a été rejetée par tous ses membres. Élus locaux et syndicats s'opposent aux fermetures de classes et suppressions de postes prévues. « **Cette carte sera en vigueur à la rentrée** », affirme Françoise Moncada, directrice académique de l'Éducation nationale. Le CDEN n'a, en effet, qu'un avis consultatif.

« **Tout le monde dénonce la perte de moyens**, résume Laurent Charles, secrétaire départemental de la FSU (Fédération syndicale unitaire). **Le fait qu'il y ait toujours et encore vingt-trois suppressions de postes dans le premier degré, que sur les soixante-cinq postes injectés en plus dans l'académie normande, seuls trois reviennent à l'Orne, qui n'est pas le moins rural des départements de cette région, a forcément joué en faveur de cette unité.** »

Valse-hésitation

Initialement, le ministère de l'Éducation nationale avait envisagé de procéder à trente fermetures de classes dans l'Orne à la rentrée. Une décision contestée par les parlementaires ornais et le président du conseil départemental qui avaient sollicité un moratoire. Fin mars, Jean-Michel Blanquer revenait sur ce projet, affirmant qu'aucune fermeture n'aurait lieu sans l'accord des maires concernés.

Finalement, seulement « **cinq fermetures sont validées**, précise Françoise Moncada. **Elles sont le fruit d'un long travail de réorganisation sur lequel les élus n'ont pas sou-**

haité revenir ». Comme à [Mortagne-au-Perche](#) où deux écoles fusionnent. Ou à [Carrouges](#), « **où nous avons, avec le maire, pris une décision qui concerne les CM2** ». Mais faute d'enveloppe supplémentaire, il a fallu rogner ailleurs. Notamment dans la brigade de remplacement ou dans les territoires d'éducation prioritaire.

[L'Orne](#), bien dotée ?

« **La directrice académique ne peut pas faire une bonne carte scolaire avec une dotation insuffisante** », estime Laurent Charles. Françoise Moncada n'est pas de cet avis. « **Nous ne rendons pas de moyens alors que nous perdons encore 500 élèves cette année, 1 600 en trois ans, sans rien restituer. Dans l'Orne, nous avons plus que ce que nous devrions recevoir. Nous disposons d'un surplus équivalent à soixante-dix emplois.** »

Si la directrice prend acte du refus de nombreux élus d'accepter des fermetures de classes dans leurs communes, elle regrette cependant « **le manque de solidarité** » qui aboutit à des inégalités territoriales. « **Il y aura des écoles avec des classes à quatorze élèves, comme à [Aube](#), par exemple, et d'autres à vingt-trois... Si j'avais pu fermer certaines classes, j'aurais pu en soulager d'autres, comme à l'école du Point-du-Jour à [Alençon](#).** »

Urbains et ruraux

« **C'est un non-sens de demander que toutes les écoles de l'Orne fassent l'objet du même traitement**, continue Françoise Moncada. **Les dédoublements ne se justifient pas partout.** » C'est pourtant le sens de la déclaration, hier, de Christophe de Balorre, président du conseil départemental : « **Si des efforts ont été faits pour les classes prioritaires en ville, nous demandons des gestes concrets pour les classes en milieu rural.** »

Point de vue que partage [Christine Roimier](#), vice-présidente du Département, qui siège au CDEN. « **Nous demandons à l'État de considérer nos territoires ruraux de manière similaire à des zones d'éducation prioritaire. Il doit maintenir, sur plusieurs années et sans remise en cause annuelle, les moyens humains renforcés aujourd'hui en place, en décorrélant démographie, classes et postes.** »

Fabienne GÉRAULT.



Les moyens alloués aux écoles primaires et aux collèges ornaïses par l'Éducation nationale pour la prochaine rentrée sont jugés insuffisants par syndicats et élus. Archives Ouest-France